

Affaires de la Société

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **75 (1924)**

Heft 4

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité permanent du 15 février, à Zurich.

1° Ont été admis comme nouveaux sociétaires :

MM. *M. Kaiser*, expert forestier, à Stans.

Fr. Heer, „ „ „ à Zurich.

Joh. Philipp, gérant forestier, à Schuls (Grisons).

M. Richard Campbell, rentier, à Celerina, a fait part de sa démission.

2° Publication d'une 2^e édition de la *Suisse forestière*. Toute la question est soumise à un sérieux examen, en compagnie de MM. le Dr Ph. Flury et H. Badoux, professeur. La justification financière de l'entreprise est considérée comme assurée; aussi est-il décidé à l'unanimité de passer à l'exécution du travail. L'édition allemande sera de 3000 exemplaires, l'édition française, qui suivra plus tard, de 1500.

M. le Dr Ph. Flury qui avait rédigé la première édition, avec le succès que l'on sait, s'est obligeamment mis à disposition pour ce nouveau travail. Et, ainsi que ce fut le cas pour la première publication, son manuscrit sera, avant l'impression, soumis à l'appréciation d'une commission de rédaction. Est désigné comme président de celle-ci M. *Petitmermet*, inspecteur forestier général, les autres membres étant les professeurs *Badoux*, *Knuchel* et *Schädelin*, puis MM. *Ph. Flury* et *Th. Weber*, président de la Société forestière suisse.

La traduction en français sera confiée à M. le professeur *Badoux* qui s'est déjà acquitté de ce travail pour la 1^{re} édition.

3° Le Département de l'Intérieur sera prié de mettre à notre disposition les indications statistiques voulues des dernières années (forestières, hydrologiques, météorologiques).

4° A l'occasion de l'envoi des premiers cahiers de 1924 de notre organe, on a fait un essai de propagande pour gagner de nouveaux abonnés.

Donnant suite à une demande du professeur *Knuchel*, il est décidé que la „*Zeitschrift*“ comptera vingt feuilles d'impression (non compris les résumés météorologiques) et, en moyenne, 2—3 illustrations par cahier.

L'organe de la Société achèvera cette année la 75^e année de sa publication. Pour commémorer cet anniversaire, on publiera un cahier spécial qui, pour le „*Journal*“, contiendra éventuellement un article en italien.

Réédition de la „Suisse forestière“.

Notre Comité a, conformément aux pleins pouvoirs donnés par l'assemblée générale de Bâle, décidé définitivement, le 15 février, la publication d'une 2^e édition de la *Suisse forestière*. Depuis la parution de la 1^{re} édition, dix ans se sont écoulés. Mais que de changements, dans

les domaines les plus divers, pendant cette courte période de temps! Dans celui de la sylviculture, ces changements s'avèrent non seulement dans les faits, mais aussi dans les idées tant scientifiques qu'économiques. Il faudra, dans la nouvelle édition, tenir compte de tout cela.

Or, le travail de la commission de rédaction pourrait être grandement facilité par la collaboration de ceux qui s'intéressent à l'œuvre entreprise. C'est pourquoi nous prions nos sociétaires qui auraient quelque suggestion ou proposition à présenter touchant le contenu du volume projeté, de vouloir bien en faire part, le plus tôt possible, à M. le D^r Ph. Flury, Station de recherches forestière, à Zurich et au plus tard jusqu'au 1^{er} juin 1924. *Le Comité permanent.*

CHRONIQUE.

Cantons.

Berne. Le poste d'administrateur en second des forêts de la bourgeoisie de Berne vient d'être confié à M. D. Marcuard qui, depuis 1912, était à la tête de l'arrondissement de Spiez. Le nouvel élu succède à M. W. Schädelin, professeur à l'Ecole forestière de Zurich.

Valais. *Chute d'un bel épicéa.* Les grosses neiges de cet hiver ont renversé dans les forêts de Mâche (1500 m), à la commune d'Hérémente, un épicéa dont les dimensions méritent de retenir l'attention.

Cette superbe plante, connue dans la contrée sous le nom de „roi de la forêt“ méritait bien ce titre. Elle a été brisée à 3 m du sol. Cet épicéa au fût parfaitement rectiligne avait une longueur totale de 47 m, et un volume de 24,50 m³, auquel il faut ajouter environ trois stères de branches. A 1,20 m du sol, son diamètre est de 1,30 m; à 20 m de hauteur, il est encore de 90 cm. C'est de cette essence un des plus beaux spécimens enregistrés jusqu'ici. Il a été vendu 260 fr. à des artisans d'Hérémente; la base du fût était tarée sur 9 m de longueur. D'après des comptages de cernes, son âge était de 400 ans environ.

De temps immémorial, les forêts de Mâche et de Riod ont été conservées et mises à ban de coupe, pour protéger les hameaux qu'elles dominent contre les avalanches dont les couloirs menaçants sillonnent la montagne.

Nombreux sont encore, dans ces vastes futaies, les épicéas aux dimensions extraordinaires qui donnent un aspect grandiose à la sauvage et pittoresque région de la „Grotte aux Fées“. Combien on se sent petit et éphémère à côté de ces géants d'un autre âge qui, superbes et impassibles, ont vu défiler à leur pied les générations des siècles passés!